

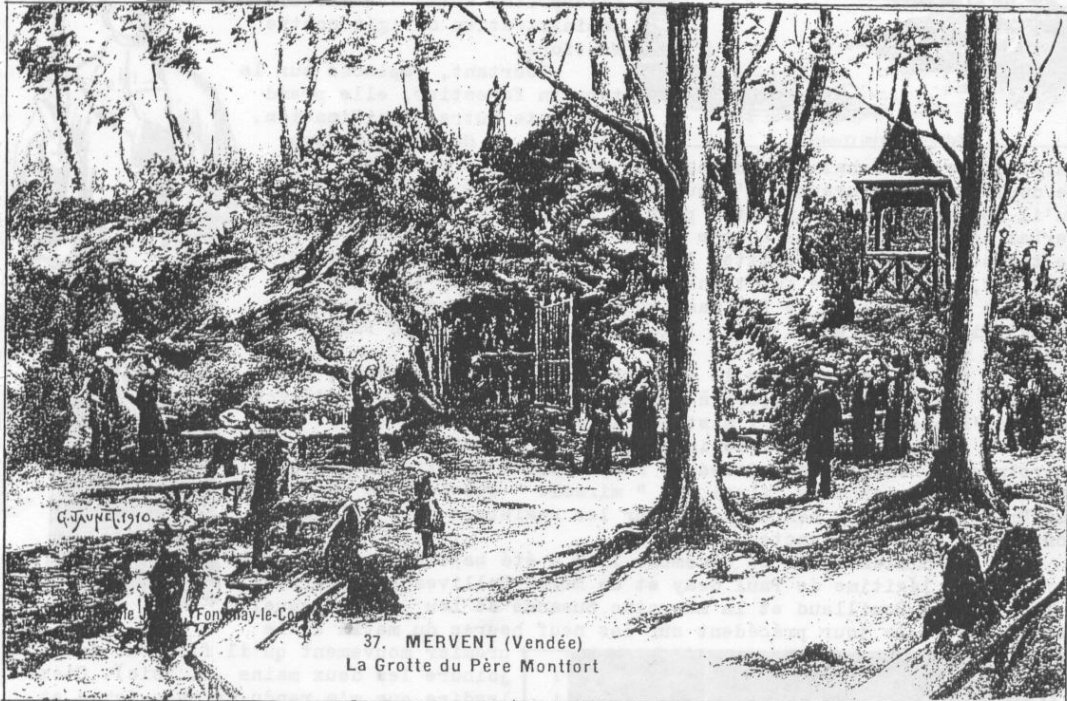


MERVENTAIS

Qui êtes-vous Monsieur de Montfort ?

(Deuxième partie)

La GROTTE



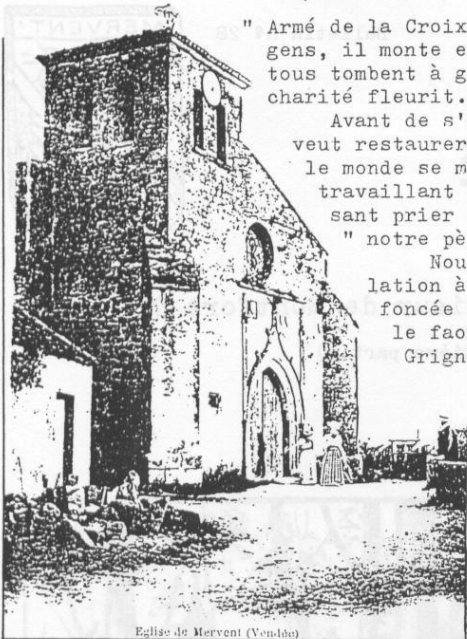
37. MERVENT (Vendée)
La Grotte du Père Montfort

Cette deuxième partie va être consacrée surtout au passage du missionnaire chez nous et ce qui en résulta pour Mervent.

" La mission à Mervent de 1715 fut demandée spécialement par l'évêché pour amener les paroissiens et surtout le curé qui montrait des comportements déplora- bles. Souvent absent, celui-ci se faisait remplacer pour assurer les actes religieux, comme en témoignent les registres de la paroisse " (Bernard Guitteny, p. 379 dans Grignon de Montfort, missionnaire des pauvres).

Les Merventais furent très impressionnés par un fait qu'ils considérèrent comme un miracle attribué à Mr de Montfort: la guérison de l'oeil d'une femme (voir bulletin précédent).

Cela valut au missionnaire beaucoup d'estime et de confiance de la part des gens.



Eglise de Mervent (Vendée)

" Armé de la Croix et du Rosaire, il appelle à lui les pauvres gens, il monte en chaire. Après plus de deux mois de mission tous tombent à genoux et l'adorent avec amour; la foi renaît, la charité fleurit. P.445

Avant de s'éloigner de ce peuple qu'il aime, le Bienheureux veut restaurer son église en bien triste état. Avec lui, tout le monde se met à l'oeuvre. Il est là, dirigeant l'ouvrage, travaillant lui-même de ses mains, priant, chantant et faisant prier et chanter tous ces hommes qui l'appellent " notre père " ... " (F.Brard, les pèlerinages de la Vendée).

Nous avons déjà conté l'échec de son projet d'installation à " la grotte aux faons " en forêt, " caverne enfoncée vers le nord dans un rocher qui servait à cacher le faon et la biche blessée " (oeuv., Cant. I57 - Grignon de Montfort, Routier de l'Evangile par Frère Gabriel-Marie Ed. 1966), suivi du procès jugé long et ridicule par le Frère Gabriel-Marie dans son même livre (p. 173).

" Son expulsion a souvent été interprétée comme une mesquinerie administrative dirigée contre Montfort.

Pourtant, replacée sur le terrain forestier, elle prend une toute autre signification. Moriceau de Cheusse, maître

particulier, sénéchal de Fontenay, ne pouvait agir autrement qu'en se déplaçant pour avertir l'occupant de la "Grotte aux faons " qu'il ne possédait aucun titre pour se fixer en ce lieu. Le procès verbal ne fait mention d'aucune expulsion et notre ermite a eu tout le temps nécessaire de quitter les lieux. En outre, si procès verbal il y eut, jamais il ne fut transcrit sur le registre tenu par le greffier et l'affaire ne fut pas évoquée à l'audience ordinaire de la Maîtrise des E. et F. " (Y. Legall, Bois et Forêts en Poitou au XVIIè S. p. 97).

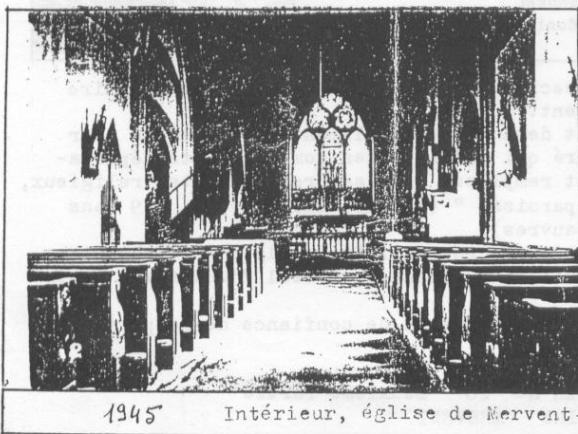
Quoi qu'il en soit le passage de Montfort à Mervent, à la " Grotte aux faons ", restera à jamais dans les mémoires et s'inscrira jusqu'à nos jours dans l'histoire de notre commune.

Le passage du " Pèlerin de Dieu " y a vraiment marqué son empreinte et nombre d'anecdotes se rapportent à cette visite à Mervent du missionnaire. Ainsi, le " miracle " que le curé de l'époque Mr Foubert a cru bon de noter sur les registres de l'église et dont voici la copie exacte :

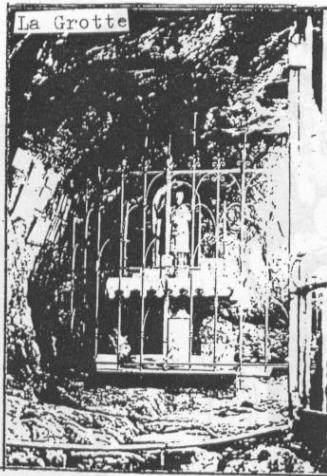
" Le dixième jour de décembre 1717 a été baptisé Jacques Louis Marie, fils légitime de Paul Geay et de Marie Belliveau; le parrain a été Jacques Bouillaud et la marraine Susanne de Lou .. ? . Lequel enfant naquit le jour précédent sur les neuf heures du matin et le

premier mouvement qu'il fit, fut de joindre les deux mains ... (sic). C'est le dire que m'a rendu la sage-femme et autres présents non moins dignes de foy (sic) que j'ai interrogés dans le particulier, assurant n'avoir jamais vu pareille vision; ce que nous avons regardé comme une espèce de miracle fait en faveur du père de l'enfant, qui a donné un signe de sainteté en venant au monde.

Le dénomé (sic) Paul Geay, père dudit enfans (sic) ayant une grande dévotion à la Sainte Vierge et au Saint Rosaire, qu'il a toujours fait réciter dans le village des Ouillères, avec piété et édification.



1945 Intérieur, église de Mervent-



La Grotte

On présume encore que l'attachement qu'il a toujours fait paraître non seulement à la personne du bienheureux missionnaire Mr de Montfort, mais encore à toutes les saintes pratiques de dévotion qu'il a établies dans cette paroisse, lui aura obtenu du Bon Dieu, un enfant de prière et ... ? d'oraison, que le seigneur lui en face grâce (sic). Voilà ce que moy, curé de Mervent soussigné, ay cru devoir laisser sur les registres de la cure. Le parein et la mareine dénomés (sic) m'ont déclaré ne savoir signer Foubert curé de Mervent ".

Ce Paul Geay était tanneur aux Ouillères. Notons, qu'il a donné à son fils les prénoms de Jacques et Louis Marie et que le prêtre n'hésite pas à appeler déjà " Bienheureux ", le missionnaire, Mr de Montfort.

Les registres paroissiaux (malheureusement en très mauvais état à cette date, toujours en mairie) mentionnent en 1719, le décès de Paul, huit ans, autre fils de Paul Geay puis quelques années plus tard celui de Jacques Louis Marie.

Au printemps de 1755, une nouvelle mission a lieu à Mervent dirigée par M. Jacques Texier, curé de cette paroisse.

Elle dure du 9 mars au 4 avril.

On a écrit:

" Cette mission à la Providence et par les soins de M. le Curé, fut bonne pour la paroisse. Le peuple, au milieu des bois, respire un air sauvage, mais est cependant assez porté au Bien Peu d'étrangers ... (à la commune) à cause de Pasques (sic). La Croix et le calvaire y sont beaux... ".

Mais où a-t-on élevé ce calvaire et cette croix ?

Il semble que ce soit dans le bourg où étaient signalés en 1810 pas moins de trois croix: au centre du bourg, au Clos, à la Vallée ...

En forêt, la Grotte est toujours fréquentée. Même plus tard, pendant la Révolution, quand on tue et expatrie les prêtres non assermentés, des fidèles s'y réunissent autour d'un prêtre clandestin. Les ordres des autorités ne sont pas toujours exécutés et l'on raconte que :

" Pendant la Terreur, un missionnaire du Père Montfort traversait la forêt et portant le viatique à un mourant, rencontra des soldats de la République qui le cherchaient:

- Qui es-tu ? lui demandèrent les soldats.

- Je suis un prêtre, répondit courageusement le missionnaire et je porte le viatique à un mourant !

- Eh bien ! passe, répliquèrent les soldats, surpris de tant de sang-froid.

Et il passa, mettant toute sa confiance dans le Dieu qu'il portait ... ".

Les persécutions continuent dans le bocage; cependant la Grotte du Père Montfort est toujours un lieu de rassemblement !

L'administration départementale en fait la dénonciation à l'accusateur public, le 3 messidor de l'an V (23 juin 1796) " ... la forêt est soupçonnée de donner asile aux " bons prêtres " et d'abriter un culte clandestin ... ".

" La grotte est suspectée d'être le rendez-vous des réactionnaires de tous poils ! (abbé J. Marie Dubin, notes hist. Mouilleron Tome II).



391 Forêt de MERVENT - Intérieur de la grotte du R. P. Montfort

... Les gendarmes de Foussais, gardiens vigilants de la légalité ont repéré " ... plusieurs signes de culte qui occasionnent des rassemblements les jours de fête de la secte catholique (sic); cela ne peut durer ! ".

Extrait du registre des délibérations de l'administration du canton de Foussais où présidait le citoyen Baudry Pierre (de Mervent) agent, René Roy (de Foussais) agent, Thubert (de Foussais) adjoint et commissaire du Pouvoir exécutif ainsi que Normand Jean (de Mervent) secrétaire :

" ... D'après l'arrêté de l'administration centrale du 3 courant, pour le rapport des gendarmes qui se sont transportés dans la commune de Mervent, dans un lieu appelé la Grotte, lequel rapport en date (sic) du 22 Prairial, il apparaît qu'il existe encore au dit lieu quelques figures du culte et qui font l'occasion de plusieurs rassemblements, lesquels rassemblements de paroissiens " avoir lieu les dimanches et jours de fêtes de la secte catholique " et d'après la réquisition du commissaire du canton, l'administration délibérant, a arrêté que les dites figures existant encore au mépris des lois (sic), seront enlevées et sous exécution du dit arrêté l'administration pressantante, les préjugés et la timidité de la classe des manouvriers qu'elle pourrait employer à la destruction des dites figures et n'ayant aucun fondé (pouvoir) d'ailleurs pour ce, arrête que copie du présent sera adressé au commissaire du Directoire et copie au commandant de la place pour l'enlèvement des dites figures.

Arrête en outre, que si les figures du culte enlevées, les rassemblements continuent, il sera réclamé auprès de la force armée de Fontenay-le-peuple, pour la dispersion des dits rassemblements et punition du chef s'il y en a, conformément aux lois.

Arrête en outre, que copie du présent sera affichée au principal lieu de la commune de Mervent (salle commune ou mairie).

Séance du 20 messidor an 6 (9 juillet 1798).

Fait, administration municipale, le même jour, an que ci-dessus, figuré au registre.

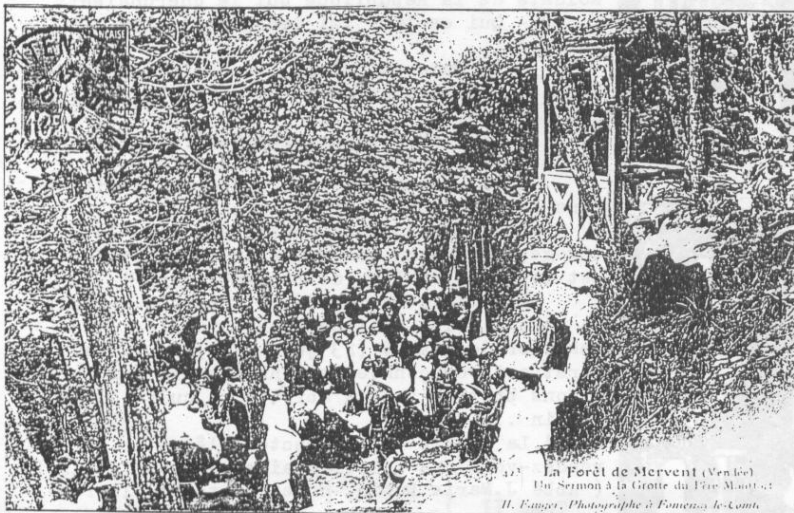
Signé : Roy, Thubert, commissaire du pouvoir exécutif, Baudry Pierre Jean, agent municipal et Normand, secrétaire ... pour copie conforme.

Le 14 juillet 1798, l'administration cantonale de Foussais arrête que :

" ... lesdits signes existant encore au mépris des lois (sic) seront enlevés et pour l'exécution du dit arrêté, l'administration pressantante les préjugés et la timidité de la classe des manouvriers qu'elle pourrait employer à la destruction des dits signes ... demande à la force armée de faire la besogne ...
... la gendarmerie de Foussais monte à l'assaut de la grotte de Mervent, repaire du fanatisme clérical, le 14 juillet 1798 ... "
(A.D.Vendée, L 216).



Statue de Montfort
(dans la grotte)



La Forêt de Mervent (Vendée)
Un Sermon à la Grotte du Père Mouton.
H. Fauget, Photographie à Fontenay-le-Comte.



La Forêt de Mervent
Vue intérieure de la grotte du P. de Montfort

La tourmente révolutionnaire passée, P. 448 le culte se manifeste à nouveau et au grand jour.

Ce n'est pourtant qu'une cinquantaine d'années plus tard que la grotte devient véritablement un lieu de pèlerinage; pèlerinage qui fut fixé le jour de la Nativité de la Vierge, le 8 septembre.

L'ermitage du saint fut alors aménagé et paré.

En 1843, M. l'abbé Hérault, curé de Mervent fit placer dans la grotte " une statue en terre cuite " du Père de Montfort dans l'attitude d'un missionnaire revêtu des habits sacerdotaux (voir p. 447). Cette statuette, oeuvre d'une religieuse de la Sagesse, se trouvait auparavant dans une communauté de la Chataigneraie (haute d'environ 1,20 m., cette statuette rustique est peinte et laquée. Représente-t-elle fidèlement le Bienheureux ?).

Il semble que ce soit toujours la même qui se trouve actuellement dans la grotte et qui n'est pas en très bon état.

Près de la Grotte, dans un rocher, un tronc est creusé et fermé par un cadenas; les clés de celui-ci sont entre les mains de Mr le curé qui lève les aumônes ou offrandes qui y sont déposées par les personnes pieuses qui visitent ces lieux. C'est la " fabrique " de la paroisse qui jouit de ces quelques

avantages et aucune main, autre que celles de Mr le curé ou la fabrique ne gère ce tronc.

On trouve par exemple, pour l'année 1844, dans les registres de la fabrique, les notes concernant l'argent relevé au tronc de la Grotte et les frais payés pour les travaux qui y sont effectués :

Le 30 décembre 1844, pour réparation faite d'une plaque pour le tronc de la Grotte, payé au sieur Boutet, menuisier, pour plaques, serrures et pour les journées de travail 7 Fr 50; payé à Coirier, maréchal rue des Juifs, pour l'ouvrage qu'il a fait 12 Fr 90; à Millet, maçon, pour réparation, journées et matériaux fournis par lui 13 Fr 19.

Et également, le curé a noté à la même date, reçu pour le produit du tronc de la Grotte la somme de 150 Fr 20; notons qu'à cette époque, une concession au cimetière, pour une tombe soit 2 m², valait 20 Francs.

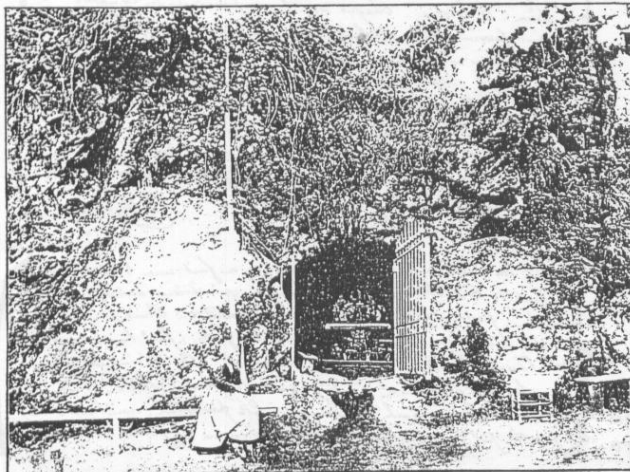
Dix ans plus tard, le 19 mars 1854, la Fabrique a emprunté la somme de 360 Fr à la caisse du Père Montfort. (Peut-être cette somme a-t-elle servi à payer une partie du prix de la grosse cloche pour l'église, achetée à cette époque ?).

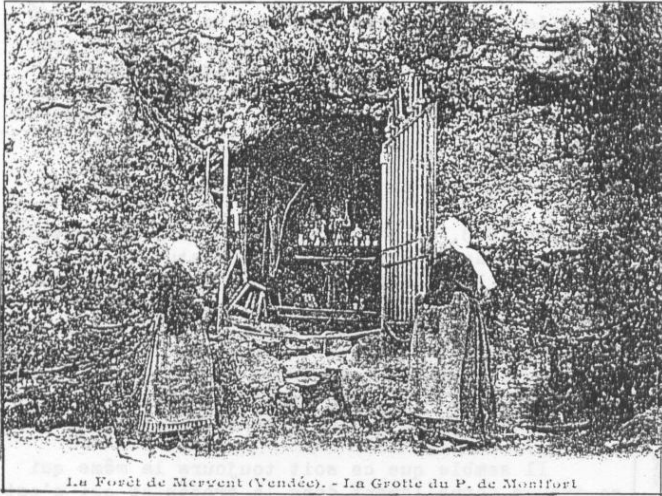
Apparemment, la Fabrique a du mal à rembourser et demande pour cela l'aide de la commune. On a retrouvé la délibération du Conseil Municipal du 4 juillet 1854 en réponse à cette demande :

" ... Le C.M. représentant les intérêts de la commune de Mervent profite de cette séance extraordinaire pour faire connaître à l'administration supérieure qu'il est loin de faire droit (sic) à la question qui lui est posée au sujet de combler le déficit qui paraîtrait devoir exister au compte de la Fabrique.

En voici quelques motifs qui lui paraissent impérieux.

1/ la caisse du Père Montfort est un tronc existant dans un rocher creusé dans la forêt. Les clés de ce tronc sont entre les





La Forêt de Mervent (Vendée). - La Grotte du P. de Montfort

mains de Mr le curé (Jean Parlangeau) qui lève les aumônes ou offrandes qui y sont déposées par les personnes qui vont visiter les lieux.

Aucune dépense nécessitée par quelques monuments ou images notoires existant ne peuvent absorber les offrandes faites, le conseil municipal croit que c'est la fabrique qui a toujours joui de ces quelques avantages et qui en jouit encore et qu'aucune main autres que celles de Mr le curé ou la fabrique ne gèrent ce tronc, aucune.

2/ en second lieu, si cette fabrique est tant endettée, comment se fait-il qu'elle ait prêté au sieur

Louis Busson, bordier (au bourg), une somme de 200 Fr.

Car aujourd'hui, en présence du conseil municipal, séance tenante, le dit sieur Busson vient déposer, attester qu'il doit à la fabrique 200 Fr, qu'il n'est pas même pressé de les rendre, ce qui prouve que cette administration n'est pas si nécessaire qu'on le pourrait supposer et qu'elle voudrait bien le paraître.

3/ en troisième lieu, si au compte d'une commune il y a deux sortes de dépenses, l'une obligatoire l'autre facultative, ne serait-il pas raisonnable au conseil municipal de croire qu'il doit en être de même dans les comptes de la fabrique, car, si celle-ci a juste de quoi couvrir ses dépenses obligatoires, pourquoi, en séance extraordinaire (fin juillet ou commencement d'août 1857) le conseil de fabrique a-t-il alloué 200 Fr à Mr le curé et paraître vouloir se trouver dans une situation pénible en venant demander à une commune pauvre comme Mervent, ne pouvant à peine suffire aux dépenses obligatoires, une somme qu'il ne consent pas à vouloir voter...

Fait à Mervent le 4 juillet 1854 en présence de Pierre Jourdain, maire (fermier à la Grande Perrure), Frussien Charron, adjoint (propriétaire aux Ouillères).

Finalement, dans le registre de la fabrique, cet emprunt sera remboursé avec intérêt soit une somme de 420 Francs.

En 1870, la paroisse de Mervent éleva dans ce qui devait être le jardin du missionnaire, une croix de mission taillée ainsi que son socle dans le calcaire des carrières de la Gageonnière (voir p. 454).

Le 24 janvier 1870, la fabrique donne une allocation pour les frais de cette mission et la plantation de la Croix d'un montant de 150 Francs.

A la Grotte, en 1872, " une grille extérieure et un meuble grillagé sont offerts par la famille de Rochebrune reconnaissante des bienfaits obtenus, afin de protéger la statue du Père de Montfort contre les injures du dehors (voir p. 446).

Mission Jubilé.
Le 24 Janvier 1870, la fabrique donne une allocation pour les frais de cette mission et la plantation de la Croix d'un montant de 150 Francs.
Plantation de la Croix.
A la clôture de la susdite mission, on a fait une belle procession à la Grotte du P. de Montfort. Les hommes, qui étaient venus en grand nombre, portaient sur un magnifique brancard une statue de la Vierge, sur laquelle se tenait le Christ. On a attaché à ses côtés de petites croix sur la Grotte. Il y avait les curés de M. Charles Bourdeau, curé de Mervent. Cette procession a eu lieu le vingt-quatrième jour de mois de janvier, lundi, à huit heures de la communion générale de la paroisse. Cette procession a été accompagnée par un grand nombre de fidèles venus de toutes les communes voisines.



d'autre de l'autel, témoignant de la gratitude des fidèles, pour les voeux exaucés par le Père de Montfort.

On vient également en ce lieu, avec beaucoup de dévotion, puiser l'eau à la fontaine qui coule du coteau dans un bassin aménagé, eau à laquelle on attribue des vertus miraculeuses (voir p. 454).

Une rangée de bancs circulaires est installée sur le terre plein devant la Grotte (voir p. 444) permettant aux pèlerins de se reposer en priant près du lieu saint.

Cependant, la Vendée entre bientôt dans une période assez troublée.

En 1905, en effet, a été décrétée la séparation de l'Eglise et de l'Etat et en 1905-1906, au moment des inventaires, de violents incidents éclatent dans les églises entre la force publique et les curés soutenus par les fidèles.

Il est même question en 1907 de la fermeture de la Grotte.

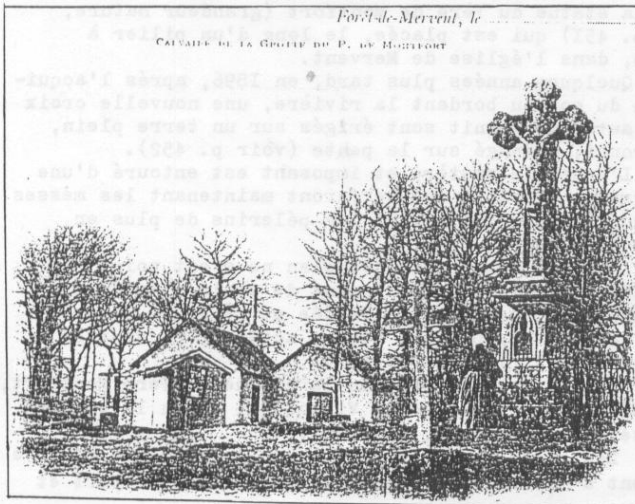
On pouvait lire dans les journaux de l'époque: La Vendée - Dimanche 10 février 1907.

Fermeture de la Grotte.

" Il paraît que la question de la fermeture de la Grotte du Bienheureux Père de Montfort, sise en forêt de Mervent, aurait été agitée en haut lieu, et ne serait plus qu'une question de temps.

Si cette mesure est appliquée, c'est toute une contrée qui se lèvera pour protester contre les actes d'un gouvernement qui ne respecte rien, sans parler des traditions établies en ce coin de forêt, lieu habituel des pèlerinages des paroissiens environnants et même des communes plus lointaines de la Vendée et d'une partie des Deux-Sèvres.

La plupart des cantons voisins y fixent leur rendez-vous du mois d'avril à la fin de l'automne et c'était un va et vient continuel de voitures et de piétons. Les trains qui font le service jusqu'à Bourneau sont toujours envahis et souvent le dimanche, insuffisants.



**Billets d'aller et retour
pour la Forêt de la Grotte**

Maison A. Fort et Cie a l'honneur d'informer sa chère clientèle que, tous les dimanches un service d'omnibus à 20 places sera par ses soins pour excursions à la belle Forêt de la Grotte, avec billet d'aller et retour à

Ces billets seront délivrés au Bureau Central, place du Mouton, au prix de 4 fr. 50 aller et retour, à dater du samedi 3 août jusqu'au dimanche 11 août, heure des départs pour la Grotte qui auront lieu place du Mouton.
 En cas de mauvais temps, les billets seraient valables pour les fêtes et dimanches suivants.
 Les voyageurs non munis de billets paieront 1 fr. pour aller et autant pour le retour.
 Les départs de la Grotte auront lieu à 4 heures et demie précises, hôtel Baudineau.
 Itinéraire : Départ de Fontenay, place du Mouton, Pissotte, le Cor de Chasse, la Grotte, hôtel Baudineau.
 Départ de la Grotte hôtel Baudineau, la Vallée, les Oullières, la Balingue et arrivée à la gare de Fontenay pour les départs des trains de Niort, Paris, la Rochelle, la Roche-sur-Yon, etc.

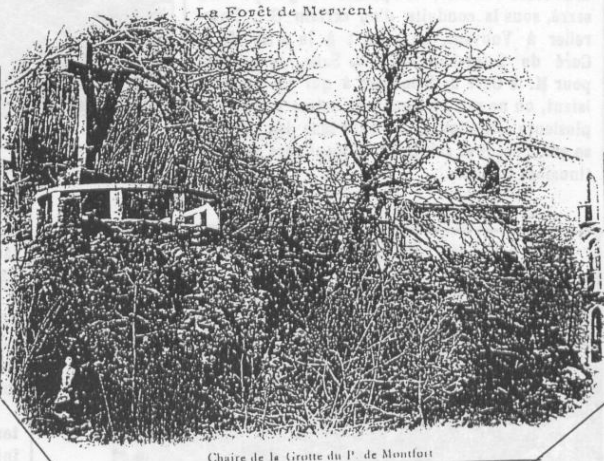
Journal " La Vendée " 8 août 1907

Là-bas, des hôtels, des restaurants se sont groupés autour de la Grotte. Des marchands de librairies, d'objets de piété, de jouets ont installé de petits magasins.

Un trait de plume supprimerait tous ces bénéfiques qui font vivre quantité de gens ! Et les pèlerins qui souvent vont prier à la Grotte se verraient encore enlever cette liberté après tant d'autres " (sic).

Personne n'osa finalement supprimer l'accès à la Grotte aux pèlerins. Peut-être se souvenait-on justement des récents événements de 1906, lors des inventaires !

Les pèlerins rejoignent toujours en nombre le lieu de pèlerinage, les trains déversent toujours chaque dimanche leurs nombreux usagers et la " Maison A. Port et Cie " de Fontenay établit un service d'omnibus pour la forêt et la Grotte comme le prouve l'entrefilet ci-contre, en 1907.

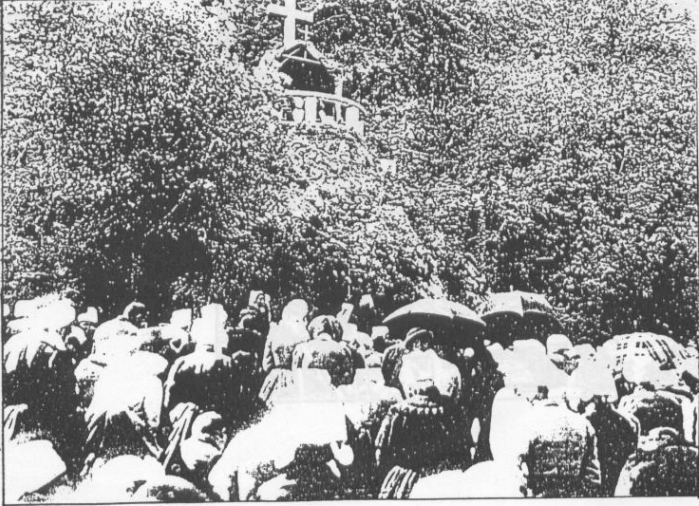


Chaire de la Grotte du P. de Montfort

Les incidents à cette époque défraient la chronique locale et prouvent que les esprits restent sectaires et bouillonnants.
 Un titre a attiré mon attention dans le journal de " La Vendée " du dimanche 26 mai 1907.
 (voir article page suivante)



Le Calvaire



Journal " La Vendée "
 Dim. 26 mai 1907

Les apaches dans la forêt de Mervent.

Lundi dernier, M. le Curé de Saint-Cyr-des-Gâts avait emmené 150 pèlerins à la Grotte. Tout se passa avec un ordre parfait dans nos cérémonies : à la grand'messe, au chemin de la Croix, aux vêpres, les pèlerins furent édifiants ; on voyait même des hommes et des jeunes gens à genoux et récitant pieusement leur chapelet.

Toutefois une trentaine d'apaches essayèrent pendant les vêpres et le dernier sermon de faire du tapage et de jeter le désordre. Malgré leurs singeries et leurs chansons impies, ils ne réussirent nullement dans leur projet. Seulement, au moment où les pèlerins se préparaient à monter dans leurs voitures, les apaches en groupe bien serré, sous la conduite d'un certain G... bourgeois à Vouvant, se mirent à insulter M. le Curé de Saint-Laurent-de-la-Salle, le prenant pour M. le Curé de Saint-Cyr à qui ils en voulaient, on ne sait pourquoi, en même temps que plusieurs catholiques. Aussitôt tous les pèlerins se groupèrent et suivirent les insulteurs qui continuaient toujours.



A ce moment, M. le curé de Saint-Cyr arriva et entendant prononcer son nom s'avança directement vers le chef de la bande et lui dit : « C'est au curé de Saint-Cyr que vous avez affaire ; c'est moi, qu'avez-vous ? Si vous n'êtes pas un lâche, répétez donc ce que vous avez dit tout à l'heure. »

Tout interloqué, l'insulteur balbutia qu'il ne disait rien, qu'il n'insultait personne, qu'il ne voulait pas frapper ; mais il ajouta aussitôt : « D'ailleurs, si je le voulais, je n'aurais qu'un mot à dire pour faire renverser votre voiture. »

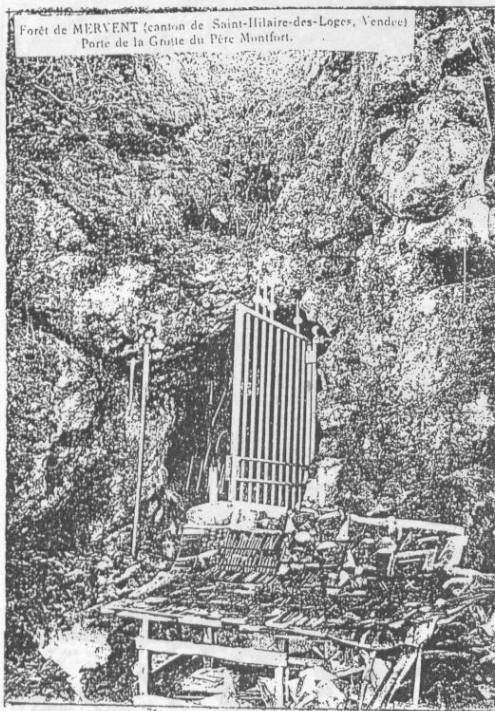
A ces mots, un brave jeune homme ne se contentant plus devant cet homme qui reprenait ses injures et son attitude menaçante, lui flanqua son poing sous le menton et l'envoya rouler les patins en l'air dans le fossé. Ce fut fini pour un instant.

Mais quand M. le curé de Saint-Cyr fut passé devant les apaches, ce fut de leur côté des cris de rage : « A bas les curés ; à bas la religion ! à l'eau ! à la guillotine : vous nous le paierez... »

Et tout cela se passait sous l'œil des gardes forestiers qui, disaient-ils, n'avaient pas besoin du conseil des curés pour mettre l'ordre, mais se permettaient ensuite d'arrêter nos voitures.

En somme bonne journée pour les catholiques ; ils sont bien décidés désormais à ne pas se laisser manger.

UN TÉMOIN.



Le Patriote de la Vendée,
26 mai 1907

Les Apaches de la Grotte

Le chemin de la grotte du P. Montfort était, jusqu'à présent, le chemin des bigols, mais aussi celui des amoureux et des promeneurs épris de belle Nature. Va-t-il devenir celui des Apaches ?

Lundi, M. Gendron, bourrelier à Vouvant, après s'être rafraîchi à l'auberge Bodineau, regagnait son domicile en compagnie de M. Titier, garde forestier, et de M. Peneau. Il y avait eu, ce jour-là, pèlerinage des ouailles du célèbre Retailleau, Esprit, curé de Saint-Cyr-des-Gâts. Notre vieil ami Poisson, curé de Saint-Laurent-de-la-Salle, y assistait.

M. Gendron et ses amis suivaient paisiblement leur route lorsqu'il s'entendit tout-à-coup interpeller ?

— Qu'est-ce que vous avez à me regarder comme ça ? criaît une voix coléreuse.

M. Gendron s'arrêta. L'interpellateur n'était autre que le curé Poisson. Avait-il cru que M. Gendron l'avait dévisagé intentionnellement ? Toujours est-il qu'il l'objurguait.

— Mais riposta M. Gendron, j'ai bien le droit de regarder ceux qui passent sur la même route que moi.

M. Poisson n'était probablement pas de cat avis, et il continua d'objurguer M. Gendron. Il y eut là quelques instants de vive en... gueulade.

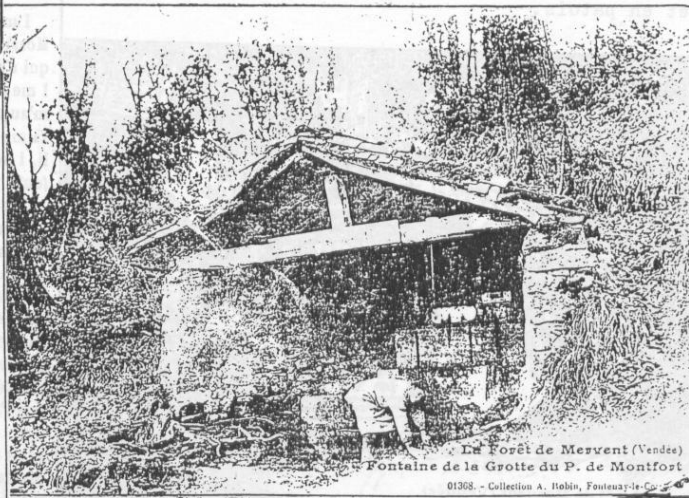
Tout-à-coup, M. Gendron se vit entouré par une bande d'hommes et de femmes, et avant qu'il ait eu le temps de se reconnaître, il recevait, derrière l'oreille droite, un formidable coup de poing qui le jetait à terre. Dans sa chute, son pantalon s'était déchiré et il s'était fait une ecchymose au genou gauche. La bande des cagots hurlait à l'hallali.

M. Gendron se releva, mais il était tout étourdi. Déjà son agresseur prenait bravement la fuite. M. Titier se mit à sa poursuite, mais il fut gêné par des hommes et des femmes. Il fut pris à bras le corps par une jeune fille qui criait : « Ne » lui faites pas de mal ! c'est mon frère ! » C'est ainsi que l'on sut que le lâche agresseur de M. Gendron était un sieur Girard de la Croix de Saint-Cyr-des-Gâts, déjà condamné, croyons-nous, pour sa participation à l'inventaire désormais célèbre de cette commune.

Pendant ce temps, M. Gendron, impuissant à rompre le cercle des forcenés, était l'objet de leurs injures. Une femme le saisit par son paletot. Il reçut deux coups de pied dans les jambes. Heureusement de nombreux promeneurs avaient été attirés par le bruit. M. Gendron put se dégager.

M. le substitut du procureur de la République de Fontenay, qui, par hasard, se trouvait présent et avait vu toute la scène, s'était approché de M. Gendron et a pu ainsi constater son état.

Le fait est mentionné également le 2 juin 1907 dans le journal " Le Patriote de la Vendée " mais d'une façon différente.



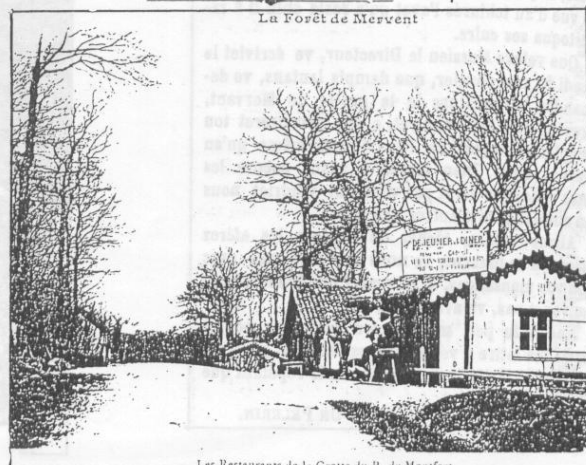
Il faut dire que, le matin, un incident avait pu échauffer les esprits. Pendant que M. Retailleau baragnait ses ouailles, une pierre était tombée devant lui, partie certainement d'au dessus de l'endroit où il se trouvait, mais on ignore si elle avait été lancée par quelqu'un ou si elle s'était détachée toute seule. M. Retailleau, apercevant M. Titier, l'interpella :

— Vous feriez mieux d'aller chercher les gendarmes.

— Monsieur, répliqua M. Titier, je n'ai d'ordres à recevoir que de mon administration.

Nous relatons cet incident en toute impartialité, mais, en tous cas, il n'avait pas eu de suites, et M. Gendron n'y assistait pas puisqu'il se trouvait en ce moment à Fourchaud.

M. Gendron a fait constater ses blessures par l'honorable docteur Boutin, de Vouvant, et il est allé porter plainte à la gendarmerie de la Châtaigneraie. Souhaitons qu'une répression sévère calme les Apaches de la Grotte.



Cet article du " Patriote " amène évidemment une réplique du journal adverse " La Vendée " et en patois.



La Forêt de Mervent (Vendée)
Vue intérieure de la Grotte du P. Montfort

1921. - Collection A. Robin, Fontenay-le-Comte

Pitêre que ve troveret tchieu mal, vou; pre man cante, i trouve qu'o lé bé fet. Si o l'éfet yin de vos apâches qui aret tapé su un calotin, ve ariet pas assez de main pre ve teni le ventre de la force que ve an rigoleriet.

Le qu'o la eu de curieu la dedan, olé que lé gardes forestiers qui se trouviens itchi, malgré le potin que vos apâches fésiens, car o fan ve dire que l'avans crié : « A bas les tchiurés ! à l'eau ! » pitêre pu de cent fonés, ne sen pas préoccupés d'en empêcha, mé que le savant ponet gêné pre enl ensuite arrêta les vouétures.

Pourriève m'expliqua tchieu vous à dos fonés ? Pre nous autres, i avans vu la dedans in cou manté dans le sel but d'arriva in jou à fére ferma la Grotte, car i me demande ce que tiel individu de Vouvant, éteit à fouina à la Grotte tielle journal, in jour de pelrinage, si le pet pas suporia la vue d'au tchiurés l'avet qu'a resta chin li à rapistoqua ses cairs.

Que velève Mossieu le Directeur, ve écriviet le pendi 23 mai dernier, que dampis lantans, ve demandiet la fermeture de la grotte de Mervent, crayève qu'o nous anniret, o nou procureret tou simpleman le plasi de l'ouvri nou même qu'an ferans là-bas, Dieu merci, i avans encore les bras solides, o seret pas vous qui vindriet nous en empêcha, ni d'autres nan pu.

Allans asture, tâchet de racanta les afères queme à se passans, ve nous avet assé rasé avec vos manganges, si ve crayet que tou le mande au vouet pas, ve avet grand tor.

Encore in peti mot si vou plait, ve pouret m'envoyé mx lettre à votre corespondant, et pi de ma part tchét li din in ban sayin, en li répétant que in manteur.

UN PELERIN.

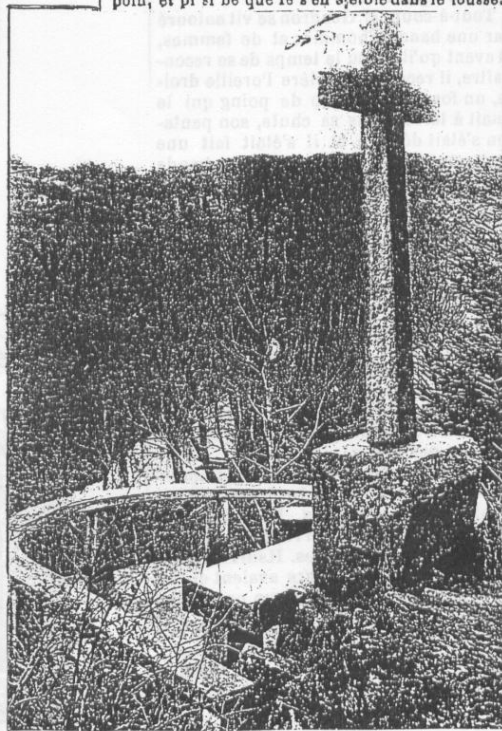
Saint-Cyr-dés-Gâts, 31 mai

A Mossieu le Rédacteur d'au Patriote.

I met la main à la plume, pre ve demanda, Mossieu, qui ye z'a si bé informé, rapport à ce qui s'é passé l'autre jou à la Grotte de Mervant. I me doute bé d'avancé que ve ne vedret ponet m'au dire; mé ô mé ben égal, d'in coûté, i au z'aime autant, car si jamais i mé trouvet devant li, i ne pouret pas m'empêcha de li dire que lé in foutu manteur, ce qui o pose pas qui li dise itchi.

Tchian-là qui va z'a raconté tchieu, ve z'a fet mettre ine fameuse bêtise su votre journal de dimanche : « Ô lé vré que ve n'êtes pas chin d'en metre », olé ponet nous antre les calotins, queme ve nous apelet, ni Mossieu le Tchiuré, qui avans ataqué tchian l'âmeux bourellier de Vouvant, Castrole numéro yin de sa commune; olé li, li-même, entendève, Mossieu le Rédacteur, qui sé pianté devant M. le Tchiuré de Saint-Laurant, que l'avet pri pré Mossieu le Tchiuré de Saint-Cyr, « La bûche », queme ve l'apelet, vous les vrais apâches. Et si encor le setet cantanté de se pianta deyan li, ce qui aret été déjà guère poli, mé lè li a di d'au sotises grous quême toutes les bisgues que ve cantet dans votre journal, tout en l'insultant, l'a parla d'au Tchiuré de Saint-Cyr qui li a dit que si l'éfet pas in lâche, l'avet qu'à répéta ce que l'avet di : savève ce que l'a trouvé queme réponse, Mossieu ! et bé, que l'aret qu'in mot à dire pre fère f...tre sa vouéture à l'anvers, i au z'é entendu de mé propres oreilles, tchieu.

Mé dame l'a pas eu le tan d'an dire davantage, o l'en a yin qui li a bouché la goule avec son poin, et pi si bé que le s'en stéjoté dans le foussé.



372 - VENDEE - La Chaire du Bienheureux de Montfort

L'incident donne même lieu à un procès dont voici un extrait :

... Le curé de St Cyr demande à Gendron ; Journal " La Vendée " 16 juin 1907

pourquoi il se permettait de le regarder. — Votre regard était-il provocateur, lui demande M. le Président ? — Mais non, répond Gendron ! — Provocateur ! Gendron... pour croire cela il faudrait ne pas le connaître ! — Et il ajoute : « je lui ai répondu : j'ai bien le droit de vous regarder tout aussi bien que vous. » Mais le curé est revenu. — Oh ! ces curés, on ne voit qu'eux arrêtant sur les routes les citoyens paisibles — et il m'a dit « que tu as l'air fin, espèce d'imbécile ! » Ce curé-là est certainement physionomiste. — Et Gendron sortant de sa modération habituelle lui répondit : « Aussi bien que tu as l'air d'un cochon. »

Sur cet acte de bravoure, sur cette tirade d'un afflicisme... tout spécial, Gendron s'en va. Mais il est rejoint par une bande d'individus : soixante à quatre-vingts... qui l'entourent, l'interpellent ; oh ! sa situation était des plus critiques, si critique qu'il n'a rien retenu des paroles qui lui étaient adressées. Pourtant il lui a semblé qu'on faisait allusion à la provocation que lui avait faite le curé. — Eh non ! on faisait allusion aux injures grossières qu'il avait prodiguées trop largement à M. le curé de Saint-Laurent-de-la-Salle, passant devant lui en lisant son bréviaire et qu'il avait pris pour M. le curé de Saint-Cyr-des-Gâts. —

A ce moment, ajoute Gendron, une personne est intervenue qui m'a frappé par derrière près de l'oreille droite ; je suis tombé dans le fossé et quand je me suis relevé, mon pantalon était déchiré et j'avais une plaie à la jambe... Tout d'abord il a demandé qui était son agresseur, mais pas possible de le reconnaître ! — C'était lâche, remarque M. le Président, qui s'il eût permis qu'on rapportât devant lui les faits du matin et de toute la journée n'aurait pas marqué de qualifier lâches les mauvais di'oles, une trentaine, qui, du haut de la roche, faisaient rouler de grosses pierres sur les femmes et les enfants piéusement agenouillés. — Alors il fut rejoint par le garde Titier — qui ne l'avait pas quitté ! — et qui lui dit : « Je tiens sa sœur à l'œil ! En effet une jeune fille l'avait dit : ne faites pas de mal à mon frère. »

M. le Président demande à Gendron s'il n'a pas subi une incapacité de travail. Oh non ! répond Gendron, j'ai une nombreuse famille et si j'avais été empêché, c'eût été triste. — Oh ! oui. —

2^e témoin, M. Titier, garde forestier. — Le 20 mai, dit-il, j'étais de service relativement à un pèlerinage de Saint-Cyr-des-Gâts ; je fis la rencontre, vers 3 heures après-midi, de M. Gendron et nous avons pris quelques consommations chez M. Bodineau. — A noter que M. Titier était dès le matin à la Grotte, qu'il avait été témoin des jets de pierres sur les pèlerins et que, prié d'intervenir par M. le curé, il avait répondu : Je n'ai pas d'ordre à recevoir de vous. — Sur une question de M. le Président, M. Titier répond : Gendron n'était pas excité, pas du tout !... A un certain moment, Gendron lui dit : Tiens, voilà un fusille-le donc ! et... Gendron est tombé.

Fuzeau, Hélène, cultivatrice à Saint-Cyr-des-Gâts, a entendu Gendron dire qu'il n'y avait pas assez de « troles » dans la forêt pour assommer tous ces calotins, que c'était des condamnés qui méritaient d'être fusillés.

M. de Lathébaudière. — Le témoin n'a-t-il pas entendu quelqu'un (le nom nous échappe !) dire à Gendron : Vous n'avez pas de mal ? et Gendron répondant : Non, mais ma culotte est déchirée. — Le témoin : Oui. — Mais, de sa place, le forestier Titier, très agité, oppose ses démentis à tous les témoins ! —

C'est le tour du prévenu :

Girard s'avance, très calme, très digne : Il affirme (et nombre de personnes peuvent corroborer son dire) qu'il a été traité de « prisonnier » et qu'on ajoutait « il faudrait les envoyer tous à l'échafaud ». Il reconnaît qu'il a porté un coup, mais il ne s'est pas esquivé.

M. de Lathébaudière — dont nous n'essaierons pas d'analyser la plaidoirie ; nous la déflorerons ! — constate d'abord que la plainte de Gendron se réfère à une blessure des plus légères ; le certificat délivré par un médecin fait mention d'une « bosse sanguine » fixée à ?... C'est une de ces contusions que connaissent tous les écoliers et même les personnes qui n'ont pas l'habitude de travailler.

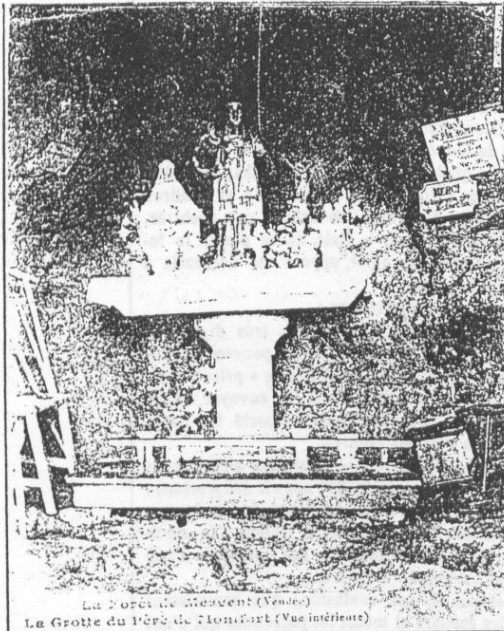
Il montre Gendron, ce jour-là pris d'un zèle peu ordinaire, partant de chez lui à 5 heures du matin pour travailler, et se trouvant, par hasard ! à la Grotte au moment opportun. L'honorable défenseur n'insiste pas sur les faits scandaleux qui se sont déroulés au cours de cette journée. Mais il énumère les épithètes injurieuses adressées par Gendron à M. le curé de Saint-Laurent qu'il prenait pour M. le curé de Saint-Cyr, et il rappelle qu'on n'a pas le droit de reprocher, ni au curé de Saint-Cyr ni à son client, une condamnation effacée par une amnistie ; alors surtout que tant de gens ont été amnistiés !

Arrivant au fait reproché à Girard : Girard, dit-il, entend Gendron crier : « Tous ces condamnés faudrait les fusiller... » J'en suis un, répond Girard, tiens ! fusille-le donc. » Mais si Gendron n'a pas riposté coup pour coup, c'est qu'il voulait venir ici. — C'est parfaitement l'avis de toutes les personnes qui ont assisté à la bagarre... c'était « un coup monté » ! — Car il voyait Girard s'embarquer !

Et M. de Lathébaudière donne lecture de deux certificats tout à l'honneur de son client. Le premier est de M. le Maire, de Saint-Cyr-des-Gâts, l'autre du propriétaire de la ferme qu'exploite la famille Girard — le père, la mère et sept enfants — et qui tous les deux attestent la parfaite honorabilité, la conduite exemplaire du prévenu qui est, en fait, le chef de l'exploitation.

Puis le défenseur conclut en demandant au tribunal, s'il croit devoir prononcer une condamnation, de faire bénéficier son client de la loi de surseins.

Un incident eut lieu quelques mois plus tard dont les journaux à nouveau s'emparèrent.



La Grotte du Père de Montfort (Vue intérieure)

" La Vendée "
8 septembre 1907

P.457

En forêt de Mervent

Le dimanche 1^{er} septembre, une vingtaine de jeunes gens de Niort, sous la conduite de l'abbé Chazotte, vicaire de la paroisse Saint-Etienne, étaient en pèlerinage à la Grotte où ils entendirent la messe.

Puis, après le repas pris en commun, ils se rendirent aux « Pierres-Brunes » qu'ils escaladèrent et, sur le sommet, voici qu'ils entonnèrent l'*Ave maris stella* et le cantique : *Ils ne l'auront jamais... l'âme de nos enfants*.

Aussitôt, d'un groupe d'individus en train de festoyer dans la prairie voisine partent des cris des injures grossières et, quand les jeunes gens redescendirent et traversèrent la prairie, des menaces et des vociférations ordurières les accueillirent. Bientôt aux insultes succédèrent les coups ; même une bouteille fut lancée contre les jeunes gens qui furent bien forcés de se défendre. La mêlée devint générale ; les agresseurs frappaient à coups de canne ; l'un d'eux a même sorti son couteau.

Les « blocards », parmi lesquels les nommés Cormeray, ouvrier boulanger, et Flamand, sabotier à Fontenay, ont une singulière idée de la liberté !

Mais peut-être font-ils partie de ceux qui, avec Narquet, mènent la campagne odieuse que l'on sait contre la Grotte du B. P. de Montfort.

Le Patriote de la Vendée
8 septembre 1907

Une bagarre à Pierre-Brune

Nous avons dit, dans notre dernier numéro, qu'une bagarre avait eu lieu, dimanche, à la Grotte. Exactement, elle s'est produite à Pierre-Brune.

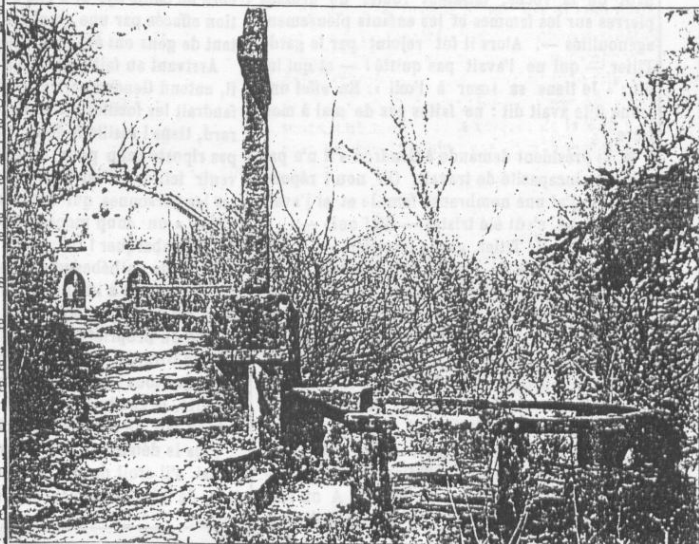
L'*Etoile* en a fait le récit suivant :

Dimanche, 1^{er} septembre, quelques jeunes gens venus en excursion s'étaient assis au bord de la rivière. Ils se mirent à chanter des cantiques et des chansons. Deux pêcheurs de Fontenay, Cormeray, ouvrier boulanger, et Flamand, sabotier ne purent supporter ces chants, trop cléricaux à leur goût. Ils voulurent les faire taire. Les jeunes gens persistant dans leur attitude, l'un des pêcheurs saisit une bouteille et en frappa brutalement un des chanteurs. Une bataille générale éclata aussitôt. Il y eut plusieurs blessés. La gendarmerie va être saisie de l'incident. Les blocards ont une singulière idée de la liberté.

Voici exactement comment les choses se sont passées.

Vers midi et demi, un certain nombre de convives, qui occupaient trois tables, s'étaient installés pour déjeuner sur le bord de la rivière, dans la prairie de Pierre-Brune. Parmi eux, se trouvaient M. Flamand, sabotier à Fontenay, son petit-fils et son gendre M. Cormeray, ouvrier boulanger, et leur famille, un ancien garçon boucher de M. Boutet, et quelques personnes qui avaient employé la matinée à se promener. Il y avait là

Le journal " le Patriote " donne la réplique (ci-contre et page suivante).



également, un monsieur et des dames de la Châtaigneraie, accompagnés d'une de leurs amies de Paris avec sa petite fille.

On déjeunait gaiement. Vinrent à passer, descendant de la Grotte, une douzaine de jeunes gens de Niort avec un curé. Ils chantaient des cantiques. Ayant traversé le pont, ils se mirent en devoir de grimper sur les rochers, tout en continuant de chanter. Les convives de la prairie ne se préoccupaient pas d'eux.

Tout-à-coup ceux-ci entendirent des appels. Ils aperçurent alors la bande des jeunes gens arrêtés à un endroit découvert. Ils avaient attaché des étoffes blanches au bout de leurs cannes, et ils les brandissaient ostensiblement pour attirer l'attention des convives.

La dame de Paris ne voulut pas être en reste d'une manifestation. Elle défit la ceinture rouge de sa fille, et l'ayant attachée au bout d'une ombrelle, elle la brandit en criant : « A bas la calotte ! »

Les Niortais continuèrent leur ascension, et l'incident paraissait clos. Le repas fini, les personnes qui avaient déjeuné se disposaient à se reposer, quand les Niortais réapparurent. Cette fois, le curé ne les accompagnait pas.

Ils s'engagèrent sur le chemin de la Grotte, puis, au bout d'une trentaine de mètres, ils s'arrêtèrent, tinrent un court conciliabule, enfin revinrent sur leurs pas.

Ils se dirigèrent alors, menaçants, vers la table de MM. Flamand et Cormeray. L'un d'eux demanda : « Qui est-ce qui a crié : A bas la calotte ! »



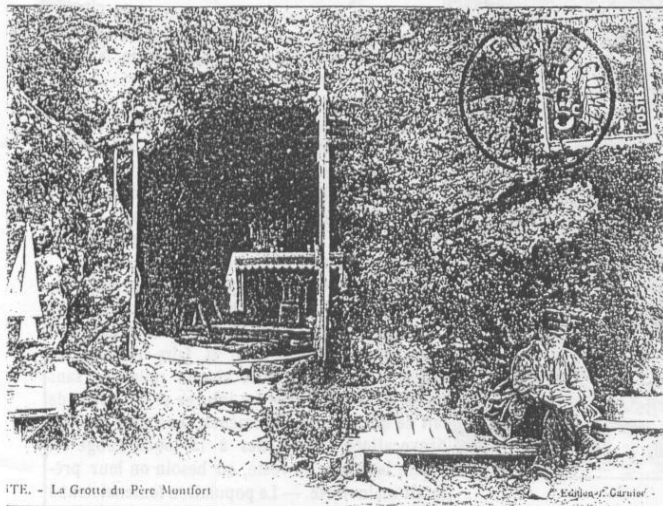
La Forêt de Mervent (Vendée). Pèlerins à la Fontaine de la Grotte du P. de Montfort.

MM. Flamand et Cormeray répondirent qu'ils n'en savaient rien, mais les Niortais insistèrent, les cannes levées. M. Cormeray s'empara alors de la sienne pour parer un coup, et il se défendit de son mieux. Le garçon boucher en fit autant. Un des Niortais eut le coup coglé et le sang jaillit. M. Cormeray ayant cassé sa canne, s'arma d'une bouteille. Le chapeau d'un Niortais était déjà cabossé.

Pendant les autres convives s'interposaient, affirmant que MM. Flamand et Cormeray n'avaient pas poussé le cri qui mettait leurs adversaires en fureur. Ceux-ci s'arrêtèrent alors, et firent des excuses à MM. Flamand et Cormeray, puis s'éloignèrent.

Un quart d'heure plus tard, le curé reparut, mais passa sans dire un mot.

Telle est la façon exacte dont les faits se sont passés. Il y a eu, manifestement, provocation de la part des Niortais, double provocation, d'abord en accompagnant leurs cantiques de l'exhibition de drapeaux blancs, et ensuite en menaçant MM. Flamand et Cormeray. Pour peu que cela continue, la délicieuse promenade de la Grotte et de Pierre-Brue sera un véritable danger pour les paisibles amateurs de repos à la campagne et de belle nature. Nous demandons à nouveau la fermeture de cette boîte à pèlerinages, qui aurait dû être bouclée au lendemain du jour où le Père Lémus y commanda, aux pèlerins du canton de La Châtaigneraie, ses fameux exercices de fanatisme politique et clérical.



ITE. - La Grotte du Père Montfort

Le journal " La Vendée " réplique encore la semaine suivante :

" La Vendée "
Dim. 15 sept. 1907

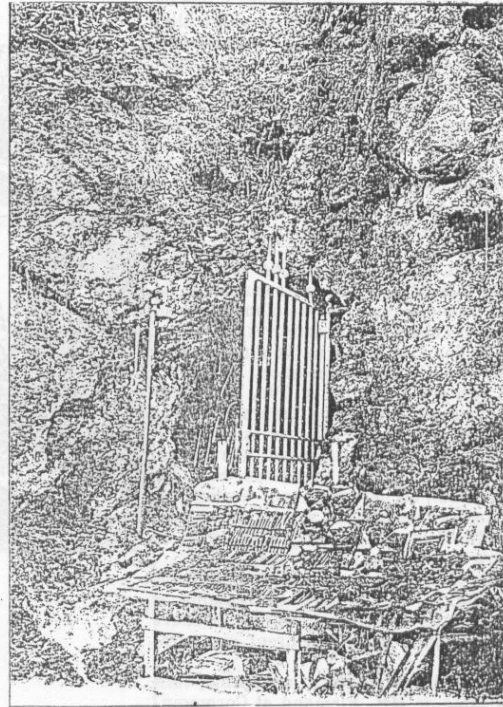
Une bagarre à Pierre-Brune

Nous avons raconté l'incident déplorable qui s'est produit, en forêt de Mervent, le dimanche 1^{er} septembre.

Une demi-douzaine d'individus (Fontenaisiens pour la plupart !) injuriant des jeunes gens qui ne leur disaient rien et, sur une demande poliment faite d'explications de ce procédé, des coups portés aux excursionnistes, trop cléricaux au gré des affiliés de la bande Guillemet, Narquet et C^{ie}.

Ah ! mais nous dit le *Patriote* :

« Ils avaient attaché des *stoffes blanches* au bout de leurs cannes, et il les brandissaient ostensiblement pour attirer l'attention des convives. » — Nous savons qu'un enfant, car il y avait des enfants de treize à quatorze ans, avait mis son mouchoir au bout d'un bâton. — Voilà certes, une provocation manifeste, un cas pénible. Ce qui m'étonne, c'est que les dignes correspondants du *Patriote* n'aient pas dit avoir vu le drapeau blanc, les trois fleurs de lys, etc., etc. Mais, du compte rendu publié par le *Patriote*, nous devons retenir cet aveu : que ce sont ses amis qui ont porté des coups :



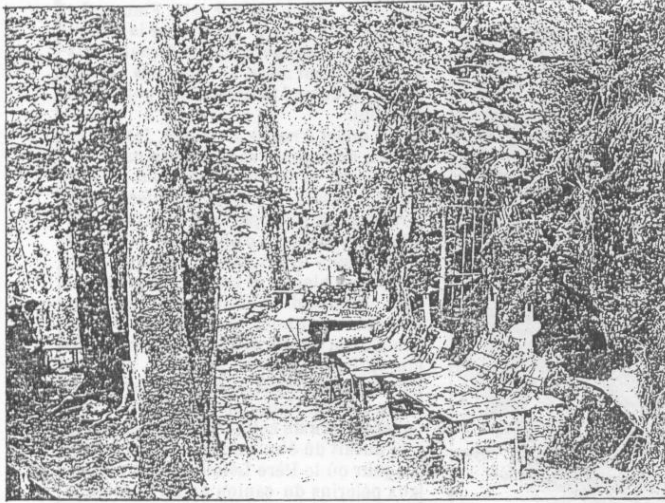
« ...Les Niortais, dit-il, insistèrent les cannes levées (!). M. Cormeray s'empara alors de sa canne pour parer un coup (c'est faux !), et il se défendit de son mieux. Le garçon boucher en fut autant. Un des Niortais eut le coup *sic*, cinglé et le sang jaillit. M. Cormeray ayant cassé sa canne s'arma d'une bouteille. Le chapeau d'un Niortais était déjà cabossé. »

Ainsi donc, pas de doute possible !

Des voyageurs inoffensifs ont été insultés ; étonnés, ils ont demandé des explications, on leur a répondu par des coups.

Nous ne serions pas revenu sur ces actes de brutalité dignes des « apaches parisiens » si nous n'avions reçu les protestations indignées d'un très grand nombre de nos concitoyens.

Il convient, en effet, que nos voisins des Charentes et des Deux-Sèvres sachent bien qu'ils pourront, comme par le passé, circuler dans nos rues, promener sous bois, et faire retentir les échos de la forêt de leurs chants religieux sans qu'ils aient à craindre les injures et les voies de fait de quelques énergumènes, non plus que les provocations d'amazones à la loque rouge — contre lesquels, du reste, au besoin on leur prêterait main-forte. — La population fontenaisienne ne se solidarise point avec ces gens-là, elle tient à conserver sa réputation, vieille et méritée, d'hospitalière, de courtois et gracieux accueil.



Tout n'était donc pas calme et recueillement autour de l'ermitage du Père de Montfort.

Cependant en 1947, l'Eglise décide de béatifier son missionnaire, Louis Marie Grignon de Montfort.

La canonisation qui eut lieu à Rome fut l'occasion d'une cérémonie grandiose à laquelle participa le curé de la paroisse, Mr Boudaud accompagné de Mr Jean Grassin, cultivateur à la Bodinière.

Dans le registre paroissial, le curé Pierre Boudaud (1944-49) en a noté le compte rendu suivant: (ci-contre).

La canonisation du Père de Montfort fut aussi bien sûr l'occasion de cérémonies à Mervent; "un triduum" (prières que l'on fait pendant trois jours consécutifs) le 10, 11 et 12 août honoré par la présence de Mgr Cazeaux, évêque de Luçon, qui rassembla à la Grotte près de cinq mille personnes et dont le compte rendu, également, a été minutieusement relaté par le curé Boudaud (voir ci-dessous et page suivante).

Canonisation du B^x P^{re} Montfort
à Rome le 20 juillet 1947

Monsieur le Curé a eu la grande joie d'aller à Rome assister à la grandiose fête de la Canonisation du B^x de Montfort. Il était d'ailleurs accompagné d'un excellent paroissien, M^r Jean Grassin, de la Bodinière. Le Pèlerinage fut réussi en tout point grâce à la belle organisation de R.P.P. Montfortains de Paris.

Quelle joie pour un Merventain d'entendre, à St Pierre de Rome, le St Esprit XII proclamer la sainteté du solitaire de la Grotte, de l'apôtre de notre chère Vendée! Quelle fièvre de lumière, quelle symphonie musicale! quelle vie qui celle du Pape, du Père Commun, béatifiant des enfants qui lui "crient" leur respect et leur amour dans toutes les langues de la terre!

Au tel spectacle ne peut s'oublier. On en vit-tout le reste... jours, surtout lorsque le diabolisme saint toute devou unanimité devant les défis de l'apostolat actuel!

Le jour même de la Canonisation, M^r le Chanoine Soue, Directeur diocésain des Œuvres disait la Messe à la Grotte de Mervent: quelle heureuse coïncidence. A l'heure même où l'Eglise comptait un saint de plus, un saint de plus, dans son pauvre réduit, par une messe d'actions de grâces était dite à Mervent.

Le Dimanche qui suit le Pèlerinage M^r le Curé fit part à ses paroissiens de toutes ces impressions et distribua aux assistants une image-souvenir de la Canonisation

Que St Louis Marie de Montfort protège et convertisse Mervent!

P. Boudaud curé
Mervent



Triduum et Pèlerinage à la Grotte
(10, 11 et 12 Août 1947)

Mervent se devait de célébrer officiellement le grand événement de la Canonisation du P. de Montfort.

La statue du nouveau St avait pour la circonstance été remise à neuf quelques semaines plus tôt.

Le R.P. Logezais, si humblement connu à Mervent depuis la dernière Mission de 1935, fut le Prédicateur tout indiqué de ce Triduum.

Le Triduum commença le Dimanche 10 Août. La soirée fut celle de grands jours (Romains et Tournants). Cela fut dû en partie à ce fait que aujourd'hui le Souci du Rallye Mervent célèbre le St Hubert. Le R.P. sut très bien allier les deux panégyriques, pour la joie de tous: musiciens et choristes! Le lundi soir, une cinquantaine de personnes furent portés en ville de nuit à la prière Mariale et Montfortaine - la deux chose n'ont pas de pair.



Statue de Montfort
Pierre-Brune



Chaire primitive de la Grotte du P. de Montfort

Mardi 12 Août fut la journée triomphale de l'ordinaire de beaucoup le cortège parissial.

Monsieur Cazay, notre évêque vénéral, n'avait-il pas promis sa prière au Pèlerinage? Il n'en fallait pas davantage pour attirer la grande foule. Plus de 5000 personnes étaient de la pour l'accueil l'ovation (et un cinquante de pères de Vendée et de deux sœurs!)

Le cadre de la Grotte était indubitablement trop étroit pour contenir un grand auditoire, aussi grâce à l'obligeance de l'abbé et de Frères, il avait été possible d'aménager un vaste podium (notamment rustique) pour que le déroulement des cérémonies se fit plus facilement. Les pèlerins étaient installés confortablement sous une vaste tente de toiles et de bâches et sur un terrain en pente très douce vraiment "ad hoc" (Monsieur s'est plu à le souligner et à en féliciter les organisateurs).

La Grand Messe fut chantée par Mlle Channon Rousseau, curieuse chœur de la Cathédrale de Luçon - Monsieur amenant par ailleurs une aux hauts talents intellectuels aux bons esprits toute la cérémonie fut facilement suivie. La foule chanta la Messe de la population de Beaumont.

Le R. P. Logezis, de l'Oratoire, dressa un portrait magnifique du nouveau St. Vendée, venu jadis prier et souffrir en ces lieux!

Après le repas de midi, la foule escalada la pente qui conduit à la Grotte même, témoin des prières et de la dévotion de Montfort. Le R. P. Priebauer dirigea alors un pieux chapelet médité: malgré la chaleur torride et l'espérance du terrain, la foule vint pieusement son chapelet.

Ensuite eut lieu la traditionnelle procession à travers notre magnifique forêt, au chant de cantiques populaires de P. de Montfort ou de son homme.

Après le retour de la Procession, la foule groupée comme le matin devant le podium écouta avec un religieux respect notre évêque qui laissa parler son cœur et ses souvenirs. Lui aussi arrivait de Rome, où il avait tenu sa fête St. Et. de Montfort, et où il avait la joie de s'entretenir seul à seul avec A. S. le Pape!

Le salut de l'Ordre fut ensuite donné par M. de la Roche et la foule se dispersa sans avoir tenu à venir la reliquie de St. P. de Montfort que l'on veut conserver si jalousement.

Esperons que ce beau fidèle aura procuré de la gloire au St. P. de Montfort et qu'en retour il servira beaucoup de monde de celui qui jadis mit l'évangélisme et l'édifice.

Boudard
Secrétaire
A. M. M. M.

N.B. Tout est été 1947 il y a eu de nombreux petits pèlerinages à la Grotte (de la de la Chapelle de l'Hôpital de Saint-Martin, de l'Hôpital de Saint-André, une quarantaine de pères de Montfort avec le Rev. Père Supérieur Général et ses amis et...)

Boudard

En 1988, le pèlerinage annuel de septembre, a réuni pour la messe en plein air dans les bois de Pierre Brune six cent personnes environ et en 1990 " quelques centaines de fidèles ".

Il est incontestable que ces pèlerinages à la Grotte, bien que suivis chaque année, déplacent moins de monde qu'à la fin du 19ème siècle et dans la 1ère moitié du 20ème siècle.

Un réglemant des sanctuaires du Père de Montfort en forêt de Mervent " existe à l'évêché ". Je vous le reproduit ici en partie comme il a été indiqué au curé de Mervent par le vicaire général de l'évêché :

" ... Ni la Grotte, ni la chapelle ne sont considérées comme oratoires mais on accorde l'autorisation d'y célébrer la messe conformément au canon 822.

Dans le cas, où il y a davantage de monde cette autorisation est étendue à l'autel (voir p. 455) qui se trouve au pied de la croix en plein air.. "

L'évêché délègue le curé de Mervent pour accorder l'autorisation requise à chaque cas particulier, le chargeant seulement en fin de chaque année de lui envoyer le relevé des autorisations accordées avec l'indication du jour et spécification du lieu (grotte, chapelle ou calvaire) et mentionner les bénéficiaires.

L'évêché adjoint quelques considérations :

" 1/ dans le cas de petits groupes de pèlerins, si le temps est favorable et que vous jugiez que les abords de la Grotte même ne seront pas, durant le Saint

Nombreux fidèles à la grotte du père de Montfort



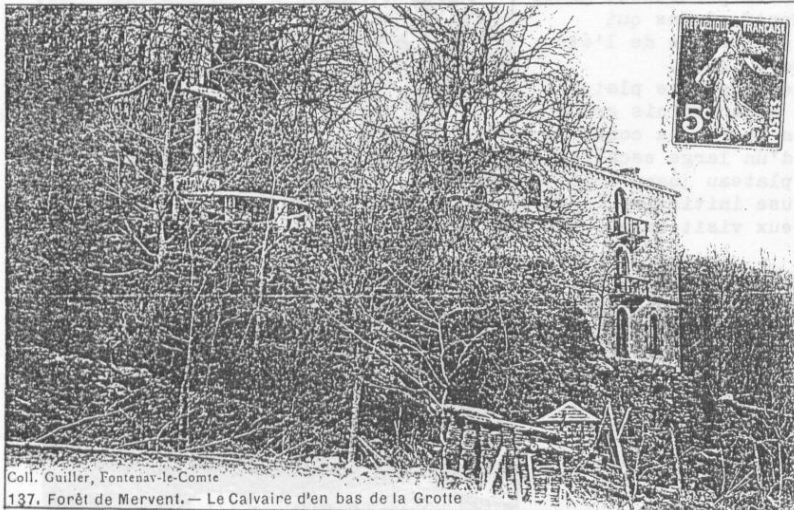
Dans un cadre de verdure, les fidèles recueillis.

Dans le bois de Pierre-Brune, à la grotte du père de Montfort, le pèlerinage a attiré de nombreux fidèles. Plus de six-cents person-

nes ont suivi, la messe, et la cérémonie mariale. La prédication de l'office a été assurée par le père Gendrol, se-

crétaire général des religieux (ancien supérieur général des Montfortains) et, l'après-midi par le père Barbier, curé de Saint-Pompain, permanent à la grotte du père de Montfort. Ils ont été assistés, durant les célébrations, par l'abbé Picard de Mervent et le père Martin, missionnaire en Colombie.

Septembre 1988



Coll. Guiller, Fontenav-le-Comte

137. Forêt de Mervent. — Le Calvaire d'en bas de la Grotte



Sacrifice, exposés au bruit distreignant, vous permettrez la messe à la Grotte.

2/ en cas de mauvais temps ou de circulation gênante autour de la Grotte vous pouvez permettre de dire la messe à la chapelle (voir p. 457).

3/ en cas d'affluence et de pèlerinage plus considérable, vous permettrez si le temps est favorable et en protégeant l'autel comme il est requis, de dire la messe en

plein air au pied de la croix sur la table en granit (voir p. 455).

Messe à la Grotte; autre document sur le même sujet daté du 15 juillet 1947 à Luçon :

" ... Vous avez posé une question au sujet de la possibilité d'accomplir le devoir dominical de l'assistance à la messe à la Grotte du Père de Montfort.

Forêt de Mervent (Vendée). — Calvaire de la Grotte



nous ... ".

Autrefois, on rejoignait la Grotte par deux sentiers.

L'un descendait du plateau en pente raide à travers les rochers, longeait l'ancienne chaire de bois (p. 464), et parvenait au terre plein devant la Grotte (voir p. 444). L'autre, par la vallée de Pierre-Brune, serpentait à travers les pâtures qui longeaient la rivière, conduisait jusqu'au bas du coteau et montait en pente assez douce à la fontaine puis à la chapelle. Devenu tout à coup abrupt, à travers les rochers et les racines des arbres affleurant le sol, il conduisait jusqu'à la plate forme de la Grotte (notons que le rocher de la Grotte est aujourd'hui recouvert de végétation et paraît peut-être moins imposant; cependant quand vous l'avez escaladé, vous avez devant les yeux un panorama grandiose sur la vallée).

Ce sentier, depuis de nombreuses années est remplacé par un chemin qui longe maintenant le parc d'attractions. La partie abrupte améliorée depuis quelques années, est devenue plus facilement praticable grâce au travail des Frères Montfortains qui passent à Pierre Brune une partie de l'été (marches et rampe, photo p. 460).

Depuis 1997, l'accès par le plateau est également plus aisé qu'autrefois grâce à l'O.N.F. qui a pris en charge la construction et l'installation d'un large escalier en bois qui descend du plateau jusqu'à la Grotte (c'est une heureuse initiative, appréciée par les nombreux visiteurs).

Notons que le Père de Montfort, "missionnaire de la Vendée", évangéliste de Mervent, s'il a attiré en forêt une foule de pèlerins, a ainsi sans aucun doute contribué, en même temps à la naissance et au développement du tourisme qui depuis, n'a fait que s'affirmer dans notre commune.

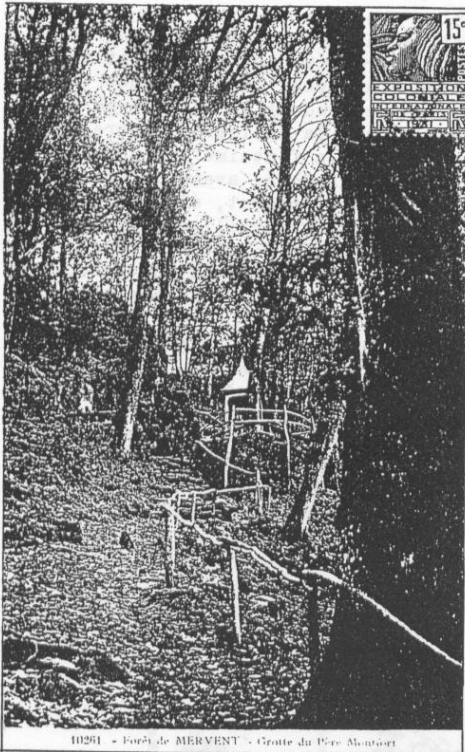


Edit. Guittier

92. Forêt de Mervent. — Fontaine du Père Montfort

... Monseigneur veut bien considérer ce lieu comme oratoire public et autoriser les personnes qui y entendront la messe le dimanche à satisfaire au précepte.

Par ailleurs, pour l'autorisation d'y célébrer la messe je vous confirme les termes de ma lettre du 3 août 1946, reproduisant celle de mon prédécesseur Mgr Chiron, le 5 août 1935 et vous rappelle qu'en fin de saison, chaque année, vous devez me fournir le détail des autorisations accordées par vous en vertu de la délégation reçue de



10261 - Forêt de MERVENT - Grotte du Père Montfort

Le missionnaire a séjourné dans son ermitage de la " Grotte aux faons " à trois époques différentes, mais assez rapprochées, à savoir en juin, septembre et octobre 1715, c'est-à-dire pendant la Mission de Mervent, après celle qu'il donna ensuite à St Jean de Fontenay, et pendant celle de Vouvant.

Le temps, avec les habitants de Mervent, d'approfondir la grotte pour recevoir son modeste mobilier (une couchette, une table, une chaise), de construire un mur pour le protéger des vents du nord, plus un jardin qui fut tracé au-dessus de la grotte, sur le plateau, et d'aménager la petite fontaine creusée plus bas; les autres projets de Montfort (élever un calvaire, faire pratiquer un chemin donnant accès à son ermitage) restèrent à l'état de projets puisque son expulsion eut lieu (V. Boutin, B.M. Fontenay-le-Comte).

Finalement, le missionnaire resta donc très peu de temps chez nous. Ses quelques passages, en notre forêt, avaient suffi pour que tout soit changé.

Pierre Brune, est un lieu sur lequel on a beaucoup écrit; chacun semble s'y intéresser, particulièrement les poètes, voici un texte de C. Puichaud.

" Ici, sur ce plateau se montre la retraite Que creusa dans le roc, un saint anachorète; De tous points du Poitou, des milliers de gens En pèlerins pieux s'y rendent tous les ans "

C. Puichaud

Mr René Valette, note dans la revue du Bas-Poitou :

" ... Il est peu de forêts qui n'aient eu leurs solitaires; tant il est vrai que l'âme, fatiguée du contact des hommes, se plaît à s'enfoncer dans les océans boisés, à planer sur les gorges profondes, à méditer au bord des limpides ruisseaux et pour ainsi dire à se trouver seule devant Dieu ... "

Tel est le sentiment qui amena un jour de l'an 1715, le Père Grignon de Montfort vers les sauvages solitudes de Mervent.

Puis ce texte d'un autre poète :

" ... C'est là, que loin du bruit et des regards du monde, l'héritier des Montfort, dans sa grotte profonde passa de longs hivers priant pour les pêcheurs, rendit bons les mauvais et fit les bons meilleurs ... "

Et il (le poète) continue parlant de Pierre-Brune :

" ... Pierre-Brune, sur l'autre bord, dominant les grands bois, ce rocher que la foudre a frappé tant de fois !

L'oeil s'arrête, étonné par ce géant de pierre dont l'ombre le matin couvre la rivière.

On croirait voir encore un de ces monts fameux, qu'entassaient les Titans pour monter jusqu'aux cieus ! ... "

(Impressions d'un pêcheur à la ligne sur les bords de la Mère).





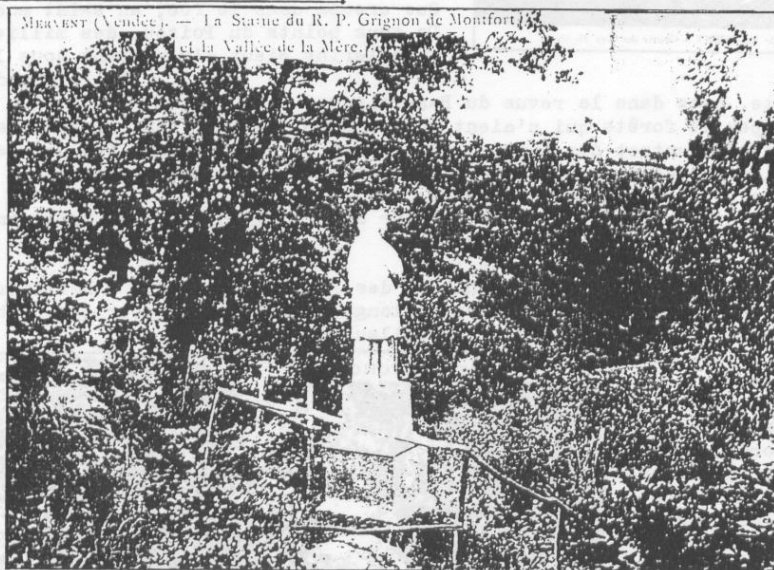
3 Canton de St HILAIRE-des-LOGES - FORÊT de MERVENT
Le sentier montant à la grotte du bienheureux Grignon de Montfort - But de Pèlerinage - Vue prise de la Grotte.

Les écrits ne sont pas toujours des louanges et les divers aménagements ne sont pas toujours appréciés; la fontaine et son eau miraculeuse attirent les critiques :

" ... en descendant le sentier abrupt pour se rendre dans la vallée de Pierre-Brune, on passe auprès de la fontaine que nous avons heureusement photographiée avant la construction d'un mur de soutènement, élevé à grands frais et dont l'aspect rectiligne, avec sa balustrade en fil de fer, jure atrocement avec les courbes, si pittoresquement sauvages, des sentiers gravés au flanc de l'ancien coteau du Mareau du Puy-Brunet.

Pourquoi donc gêner si malencontreusement, par quelques journées de maçons, ce que la nature a mis tant de siècles à créer ...

Si l'on voulait élargir le passage devant la fontaine, quelques quartiers de roches jetés sur le flanc du coteau, recouverts de terre et de végétation, pouvaient y suffire sans modifier ce charmant paysage ... "



MERVENT (Vendée). — La Statue du R. P. Grignon de Montfort et la Vallée de la Mère.

Nous verrons dans la troisième partie de cette étude, que grâce à son bref séjour merventais et à l'affluence des pèlerins venant le vénérer, là où il avait choisi de se retirer en 1715, Louis Marie Grignon de Montfort a contribué au développement et à la renommée du petit hameau de Pierre Brune.